



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3276 — Lundi 02 Février 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE SOCIETES

AVIS DE NOTATION

CONFIRMATION DE NOTE : CAISSE DES PRETS ET DE SOUTIEN DES COLLECTIVITES LOCALES CPSCL 2

FITCH CONFIRME LA NOTE DE SOUTIEN EXTERIEUR '2' ATTRIBUEE A LA STB 3

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR - 4

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB- 5-6

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2009-1 » 6

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/2 » 7-8

COURBE DES TAUX 9

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 10

AVIS DE NOTATION (*)CONFIRMATION DE NOTE

Fitch Ratings-Londres/Paris /Tunis - 30 janvier 2009 : Fitch Ratings a aujourd'hui confirmé les notes à long terme 'AA(tun)' et à court terme 'F1+(tun)' attribuées sur l'échelle nationale tunisienne à la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales ("CPSCL"). La perspective de la note nationale à long terme reste stable. Parallèlement, Fitch a confirmé la note de soutien extérieur '2' de la CPSCL.

Les notes nationales attribuées à la CPSCL reflètent son rôle unique de créancier des autorités locales tunisiennes pour le financement de leurs infrastructures ainsi que ses liens forts avec l'Etat tunisien, son seul actionnaire. Fitch estime très forte la volonté de l'Etat tunisien d'apporter son soutien financier à la CPSCL si cela s'avérait nécessaire. Toutefois, la probabilité d'un tel soutien est jugée seulement « forte » en raison de la qualité des fondamentaux financiers de l'Etat tunisien (Note de défaut émetteur à long terme en devises 'BBB' / Note de défaut émetteur à long terme en monnaie locale 'A-' / Perspective Stable).

Suite à la décision présidentielle d'améliorer la situation financière fragile des collectivités locales tunisiennes, un rééchelonnement de leurs impayés auprès de la CPSCL a été entrepris en 2007 afin d'alléger le poids du service de la dette. La CPSCL calcule ses provisions pour créances classées proportionnellement à l'ancienneté des impayés ; le rééchelonnement a ainsi permis de réduire le montant des dotations aux provisions pour créances classées comptabilisées en 2007, ce qui a permis à la CPSCL d'améliorer son résultat. Le résultat 2008 devrait toutefois être inférieur à celui de 2007 en raison de dotations aux provisions pour créances classées en hausse ; l'effet du rééchelonnement des impayés sera en effet plus faible et la qualité d'actif ne s'est pas améliorée.

En dépit du rééchelonnement, les créances présentant des impayés supérieurs à 3 mois représentaient encore 51% des prêts totaux à fin 2007 et ces créances nettes de provisions représentaient 133% des fonds propres de la Caisse à la même date. Aucune amélioration n'est attendue à fin 2008. Ces ratios élevés doivent toutefois être analysés au regard du support attendu de l'Etat aux collectivités locales en difficultés si cela s'avérait nécessaire.

Hormis ses fonds propres, la CPSCL assure son financement auprès d'institutions financières multilatérales, toutes les lignes bénéficiant d'une garantie de l'Etat tunisien.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple « AAA(tun) » pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par Fitch Ratings qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE NOTATION (suite) (*)**Fitch Confirme la note de soutien extérieur '2' attribuée à la STB**

Fitch Ratings-Londres/Paris/Tunis-30 janvier 2009: Fitch Ratings a confirmé la note de soutien extérieur '2' attribuée à la Société Tunisienne de Banque ("STB").

Cette note reflète la forte probabilité qu'un soutien soit apporté à la banque par l'Etat tunisien si elle venait à connaître des difficultés. La STB est majoritairement détenue par l'Etat tunisien et est un acteur majeur du secteur bancaire local. A moyen terme, il est très probable que l'Etat garde une participation majoritaire au capital de la STB. Par conséquent, toute modification de la note de soutien extérieur serait induite par une évolution du risque souverain.

La STB est détenue à 52,5% par l'Etat tunisien, le solde du capital étant largement dispersé. C'est la plus grande banque du pays par son total de bilan. A l'origine, la STB avait pour objet le financement du secteur industriel tunisien ; ce rôle s'est étendu à d'autres secteurs d'activité jugés stratégiques par le gouvernement, en particulier le développement du secteur touristique. En 2000, la STB a fusionné avec deux banques de développement étatiques spécialisées dans le secteur touristique, héritant ainsi d'un volume élevé de créances classées qui ont affaibli sa qualité d'actifs et sa rentabilité. Tout en s'attachant à résoudre ses problèmes de qualité d'actifs, la STB s'est fixée comme objectif de dynamiser son activité commerciale en ciblant principalement le secteur des PME-PMI, segment de clientèle traditionnel de la banque.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS
- SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda - 1082 Tunis -

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2008.

(Exprimé en Dinars)

LIBELLES	4T2008	4T2007	Cumul au 31-12-08	Cumul au 31-12-07
REVENUS	6 267 431	4 788 572	16 393 567	12 235 630
- VENTES	6 231 465	4 769 529	15 337 920	11 375 507
Ventes de logements	6 133 550	4 109 400	14 918 500	10 419 150
Ventes de magasins et bureaux	97 915	627 291	419 420	684 839
Ventes de terrains lotis		32 838		271 518
- PRODUITS DE PARTICIPATIONS			874 518	754 306
- AUTRES	35 966	19 043	181 129	105 817
VALEUR AJOUTEE BRUTE	3 349 924	1 516 780	6 162 315	4 047 668
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 823 100	1 031 683	4 848 546	3 007 377
STOCKS EN COURS	-2 815 202*	2 578 694*	18 363 222	12 714 818
STOCKS DE PRODUITS FINIS	5 295 457	797 632*	6 930 375	5 155 062
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	913 055*	-1 707 772*	11 362 102	7 377 502
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	8 171 116	8 251 166	8 171 116
STRUCTURE DES PLACEMENTS				
- ACTIONS	-	1 988 407	2 248 407	1 945 817
- FONDS GERES	-	341 156	341 156	298 565
- AUTRES	-	1 600 000	1 860 000	1 600 000
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE				
- PRISE DE PARTICIPATIONS	-279 332	0	-205 374	0
- CESSION DE PARTICIPATIONS	54 856		276 864	
	334 188		482 238	
TOTAL DES CREANCES	22 644	518 080	1 756 623	2 045 733
AVANCES RECUES DES CLIENTS	-1 607 800	-3 131 223	1 915 283	1 453 347
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	4 476 295	3 529 764	13 943 037	9 567 592
REVENUS PAR CATEGORIE	48 682	-	923 200	754 305
- DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES		-	243 738	166 725
- DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES		-	630 780	587 580
- PLUS VALUES SUR CESSION DE TITRES NON COTES		-		
- PLUS VALUES SUR CESSION DE TITRES COTES		-		
- AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS	48 682	-	48 682	
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	396	7 710	396	123 782
- REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES	154	7 710	154	123 782
- REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	242		242	
CHARGES D'EXPLOITATION	58 994	10 212	58 994	22 855
- COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES				
- MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES				
- MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES				
- DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES	21 920	1 069	21 920	7 101
- DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES	37 074	9 143	37 074	15 754
PLACEMENTS A COURT TERME	-1 157 409	39 999	2 248 407	1 945 817
CREANCES RATTACHEES AUX IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	-
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-358 984	729 128	752 895	1 335 860
TOTAL DES ACTIFS			54 193 742	43 818 858

* Variation de stock au cours du trimestre

Le Chiffre d'Affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats de cession définitifs. Il a enregistré une augmentation de 35% par rapport à l'exercice précédent.

Le stock des encours a enregistré une augmentation de 44%. Les dépenses relatives à la réalisation des projets se sont élevées à 14 000 000 Dinars environ.

Les ventes au cours des deux prochaines années seront conséquentes.

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du quatrième trimestre 2008:

- Acquisition de 4 lots de terrains pour la construction de logements de standing.
- Obtention du permis de bâtir et lancement de l'appel d'offres d'un projet immobilier de très haut standing à ENNASR II.
- Consolidation du portefeuille titres de participation par de nouvelles acquisitions.

INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (suite)

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
- STB -

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis -

La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2008.

En Dinars

	DU 1/10/2008 AU 31/12/2008	DU 1/10/2007 AU 31/12/2007	AU 31/12/2008	AU 31/12/2007
1- Produits d'exploitation bancaires	120 532 713	109 052 253	380 848 767	359 605 110
- Intérêts	100 241 398	91 739 665	312 059 601	298 678 344
- Commissions en produits	14 626 491	13 170 934	48 276 081	44 662 598
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	5 664 824	4 141 654	20 513 085	16 264 168
2- Charges d'exploitation bancaires	46 950 937	40 091 134	161 283 979	153 057 446
- Intérêts encourus	45 472 937	39 028 035	158 075 233	150 609 743
- Commissions encourues	1 478 000	1 063 099	3 208 746	2 447 703
3- Produit net bancaire	73 581 776	68 961 119	219 564 788	206 547 664
4- Autres produits d'exploitation	1 479 456	1 232 152	3 770 093	3 690 301
5- Charges opératoires	21 180 662	24 394 776	90 816 713	91 150 598
- Frais de personnel	15 147 374	18 812 468	73 489 524	73 979 889
- Charges générales d'exploitation	6 033 288	5 582 308	17 327 189	17 170 709
6- Structure du portefeuille			251 952 434	260 700 350
- Portefeuille-titres commercial			7 795 209	36 343 320
- Portefeuille-titres d'investissement			244 157 225	224 357 030
7- Encours des crédits (1)			4 444 958 388	3 822 731 217
8- Encours des dépôts, dont			4 012 621 492	3 608 460 757
- Dépôts à vue			1 302 754 804	1 220 502 949
- Dépôts d'épargne			1 472 220 126	1 386 534 715
9- Emprunts et ressources spéciales			434 666 920	469 086 455
10- Capitaux propres (2)			447 560 095	449 694 078

(1) Les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions (à l'exception de la dotation aux provisions relative au 4^{ème} trimestre 2008)

(2) Les capitaux propres au 31/12/2008 sont présentés hors résultat net de la période.

Les capitaux propres au 31/12/2007 sont présentés après affectation du résultat.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS - STB - (Suite)

faits marquants au 31 DECEMBRE 2008

L'activité de la Société Tunisienne de Banque a été marquée au cours de l'exercice 2008 par la poursuite de la tendance haussière, de ses principaux indicateurs d'activité et de rentabilité.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 404,2 Millions de Dinars ou 11,2% pour atteindre 4.012,6 Millions de Dinars au terme de l'exercice 2008. Cette évolution provient essentiellement :

- de la progression des dépôts à vue de 6,7% pour atteindre 1.302,7 Millions de Dinars et représenter 32,5% de l'ensemble des dépôts ;
- de l'évolution favorable de l'encours des dépôts d'épargne de 6,2% pour atteindre 1.472,2 Millions de Dinars et représenter ainsi 36,7% de l'ensemble des dépôts.

Les crédits à la clientèle, enregistrent une évolution de 16,3% pour atteindre un encours de 4.444,9 MD au terme de l'exercice 2008.

Le Produit Net Bancaire a enregistré une évolution favorable de 13 Millions de Dinars ou 6,3% au 31 décembre 2008 comparativement à son niveau au terme de l'exercice 2007. Cette performance provient principalement de l'augmentation des intérêts et revenus assimilés et des commissions.

La maîtrise des charges opératoires s'est poursuivie durant l'exercice 2008. En effet, ces charges ont enregistré une baisse de 0,3 Millions de Dinars.

2009 - AS - 1045

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
«AIL 2009-1»**

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF -, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «AIL 2009-1» ouvertes au public le 22 janvier 2009, ont été clôturées le 23 janvier 2009.

2009 - AS - 1038

EMISSION D'UN EMPRUNTOBLIGATAIRE**AVIS DES SOCIETES**VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE**« STB 2008/2 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne de Banque tenue le 13/06/2007 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire, pour un montant total de 100 millions de dinars et a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions de cet emprunt.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration du 29/04/2008 a décidé d'émettre la deuxième tranche de cet emprunt aux conditions explicitées ci-après.

Dénomination de l'emprunt : « STB 2008/2 ».

Montant : 50 000 000 dinars divisés en 500 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt généreront des intérêts annuels au taux de **6,85%** brut l'an calculés sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **6,85%** pour le présent emprunt.

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « STB 2008/2 » seront émises pour une durée de **16 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **8,5 ans** pour le présent emprunt.

Duration : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt. La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **6,297 années**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **18/02/2009**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **18/02/2009**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de **6,250 dinars** par obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **18/02/2025**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **18 février** de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **18/02/2010**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/2 » - (Suite)

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **05/02/2009** et clôturées sans préavis et au plus tard le **18/02/2009**.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission, et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **06/03/2009** tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au 06/03/2009, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **05/02/2009** aux guichets de la Société Financière de Gestion –SOFIGES–, Intermédiaire en Bourse, sise au 12, Rue d'Athènes –1000– Tunis.

Tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « STB 2008/2 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par la Société Tunisienne de Banque.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation : Le présent emprunt n'est pas noté.

Cotation en bourse : La Société Tunisienne de Banque s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « STB 2008/2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La Société Tunisienne de Banque s'engage, dès la clôture de l'emprunt « STB 2008/2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **09-0639** en date du **20 janvier 2009** et du document de référence « STB 2008/2 » enregistré auprès du CMF sous le n° **09-001** en date du **20 janvier 2009**, seront mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société Tunisienne de Banque, Rue Hédi Nouria –1001– Tunis, de la Société Financière de Gestion –SOFIGES–, Intermédiaire en Bourse, sise au 12, Rue d'Athènes –1000– Tunis, sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site Internet de la STB : www.stb.com.tn.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 02 FEVRIER 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,765%		
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		4,769%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		4,783%	1 001,514
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,903%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,917%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,989%	1 019,601
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,352%	1 017,815
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,649%		1 017,641
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,736%	1 076,863
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,777%	1 111,807
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,879%	1 055,324
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,167%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,296%		1 028,258
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018	6,428%		
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,500%		1 034,057

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR	VALEUR	PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 30/01/2009	LIQUIDATIVE du 02/02/2009	DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	125,921	125,957	0,397	0,32%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	103,873	103,904	0,360	0,35%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	102,497	102,527	0,336	0,33%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	105,297	105,329	0,372	0,35%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	104,948	104,985	0,421	0,40%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	105,156	105,167	0,373	0,36%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	103,546	103,580	0,383	0,37%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	103,424	103,460	0,422	0,41%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	106,540	106,572	0,354	0,33%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	105,413	105,447	0,405	0,39%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	108,414	108,487	0,438	0,41%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	104,374	104,386	0,379	0,36%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	103,757	103,789	0,397	0,38%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	106,558	106,588	0,359	0,34%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	104,787	104,821	0,374	0,36%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	106,337	106,368	0,357	0,34%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	106,856	106,884	0,375	0,35%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	104,550	104,579	0,361	0,35%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	105,732	105,768	0,399	0,38%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	104,780	104,791	0,369	0,35%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	103,474	103,511	0,422	0,41%
FINA O SICAV	FINACORP	-	104,931	104,964	1,199	1,16%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	103,815	103,836	0,285	0,28%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	101,701	101,731	0,353	0,35%
FCP MAGHREBIA PRUDENCE						
FCP SALAMETT CAP	UFI	*S.C	** 1,143	1,144	0,004	0,35%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	*S.C	10,868	10,871	0,038	0,35%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	AFC	15/05/2008	10,448	10,451	0,037	0,36%
FCP SECURAS	CGF	-	** 103,663	103,742	0,378	0,37%
FCP AXIS AAA	STB Manager	-	102,787	102,812	0,299	0,29%
	AXIS Gestion	-	100,828	100,862	0,392	0,39%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,611	41,615	0,124	0,30%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,262	30,272	0,109	0,36%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	74,685	75,313	1,694	2,30%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	106,897	107,371	4,312	4,18%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 068,933	1 073,644	38,964	3,77%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	60,978	61,258	-0,062	-0,10%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	100,637	100,773	0,589	0,59%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	58,152	58,573	0,777	1,34%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	44,717	45,084	0,609	1,37%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	49,735	49,858	0,226	0,46%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,459	95,692	0,877	0,92%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,984	96,414	1,626	1,72%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,473	13,501	0,153	1,15%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	75,956	76,496	2,203	2,97%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	196,735	197,410	5,864	3,06%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	108,658	108,810	0,810	0,75%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 450,651	1 454,401	19,315	1,35%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 659,221	1 655,415	32,516	2,00%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 143,636	144,578	3,589	2,55%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 135,714	136,472	2,907	2,18%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 123,900	124,034	1,027	0,83%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,561	1,542	0,023	1,51%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,373	1,358	0,009	0,67%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 7935,538	7 989,180	93,908	1,19%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,024	11,047	0,088	0,80%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,652	11,687	0,120	1,04%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,270	13,361	0,296	2,27%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,220	12,319	0,377	3,16%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 102,689	101,813	1,075	1,07%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 104,258	103,552	2,367	2,34%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 105,921	105,528	1,493	1,44%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,238	13,399	0,310	2,37%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 056,653	1 058,974	7,765	0,74%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 383,237	5 379,975	44,939	0,84%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 114,382	114,286	2,118	1,89%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 104,119	104,453	1,164	1,13%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 010,888	1 008,477	-2,298	-0,23%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	104,263	104,472	1,923	1,88%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	480,112	483,749	14,022	2,99%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 109,077	110,704	1,863	1,71%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	98,890	99,878	2,849	2,94%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,309	100,418	0,094	0,09%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,315	100,397	0,041	0,04%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,355	100,405	0,021	0,02%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 100,933	101,155	0,832	0,83%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 100,732	101,163	1,350	1,35%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS